

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 JUILLET 2018**

**DELIBERATION N°2018.00294**

**DEMANDE D'ADHESION AU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER POUR LE SERVICE DE PAVEZIN**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 29 juin 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 52

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 53

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

**Pouvoirs :**

M. Georges ZIEGLER donne pouvoir à M. Yves PARTRAT

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 16 juillet 2018**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20180530-D20180029410-DE

DATE D'AFFICHAGE :20180716

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Claude CHARVIN,  
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE,  
M. Christian FAYOLLE, M. Pascal GONON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT,  
M. Daniel JACQUEMET, Mme Delphine JUSSELME, M. Pascal MAJONCHI,  
M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE

**Secrétaire de Séance :**

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 JUILLET 2018**

### **DEMANDE D'ADHESION AU SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER POUR LE SERVICE DE PAVEZIN**

Le service de distribution d'eau potable de Pavezin est alimenté uniquement par des sources situées sur le territoire communal. Il a été confronté à des manques d'eau très importants pendant la sécheresse 2017.

Afin de sécuriser et de pérenniser l'alimentation en eau du service, il a été retenu de mettre en œuvre une interconnexion avec le Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier (SIEMLY).

Après réalisation de ces travaux, les sources, qui ne disposent pas de périmètres de protection réglementaires et d'un traitement conforme au Code de la Santé publique, seraient abandonnées.

Aussi, le service de Pavezin sera desservi de la façon suivante :

- Unité de distribution du Bourg : desserte du bourg, des hameaux la Côte, la Guillotière, le Plat... par un achat d'eau au SIEMLY soit environ 150 abonnés,
- Unité de distribution de Sainte-Croix-en-Jarez : desserte des hameaux du Petit Valluy, Salvigneux, Chappey par la source de Sainte-Croix-en-Jarez soit environ 20 abonnés.

Le patrimoine de l'unité de distribution du bourg comprend :

- 2 réservoirs d'un volume total de 150 m<sup>3</sup>,
- 8,1 km de réseau de distribution.

Afin d'assurer une continuité du service et de son exploitation, il apparaît cohérent de confier la gestion du service de l'eau potable du bourg et des hameaux périphériques au SIEMLY.

La commune de Pavezin, par délibération du 14 décembre 2017, a décidé d'abandonner ses sources et d'accepter l'adhésion au SIEMLY.

Les tarifs des services au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont les suivants :

	SIEMLY		SEM (Pavezin)
	Part syndicale	Part délégataire	
Part fixe	46,5 € HT	48,94 € HT	75 € HT
0 à 100 m <sup>3</sup>	1,1623 € HT	0,6542 € HT	2.3 € HT
101 à 1500 m <sup>3</sup>	1,1623 € HT	0,7953 € HT	
> 1500 m <sup>3</sup>	1,1275 € HT	0,5579 € HT	
Redevance Prélèvement	0,072 € HT		
Redevance Pollution	0,29 € HT		0,29 € HT
TVA	5,5%		5,5%
Coût en € TTC (facture type 120 m <sup>3</sup> )	380, 73 € TTC		407,019 € TTC
Coût en € TTC / m <sup>3</sup> (facture type 120 m <sup>3</sup> )	3, 17 € TTC /m <sup>3</sup>		3,39 € TTC / m <sup>3</sup>

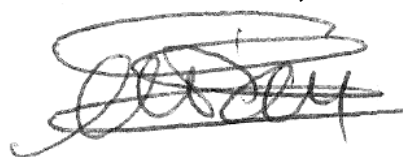
L'adhésion du service sera examinée par le syndicat en prenant en compte l'état du patrimoine du service et le bilan financier.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **sollicite le Syndicat mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier pour étudier l'adhésion partielle du service de Pavezin,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les documents nécessaires à l'avancement de cette étude.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,



Gaël PERDRIAU